



5^e Conférence technique régionale de la CPS sur les pêches côtières et l'aquaculture

11-14 octobre 2022



Original : anglais

Document informel

Modalités du déroulement de la cinquième Conférence technique régionale de la CPS sur les pêches côtières et l'aquaculture et du deuxième Dialogue sur la pêche communautaire au format hybride

Secrétariat de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins

Aperçu du programme

1. La cinquième Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture (RTMCF5), qui comprend le deuxième Dialogue sur la pêche communautaire (CBFD2), aura lieu du 11 au 14 octobre 2022 au siège de la CPS à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie.
2. Cette conférence se tiendra sous une forme hybride. Les membres et partenaires qui sont en mesure de voyager pourront y participer en présentiel tandis que les autres participants se connecteront à distance, sur la plateforme Zoom.
3. Un aperçu du programme de la semaine du 11 au 14 octobre figure dans le tableau ci-après :

Date	Horaire	Événement	Participants
8-10 octobre		Les participants à la Conférence arrivent à Nouméa. Le transfert à partir de l'aéroport de Nouméa et le logement sont prévus pour les représentants dont la participation est financée par la CPS.	Représentants officiels/partenaires/participants au Dialogue
Mardi 11 octobre	8 h 30 – 9 h 30	Inscription des participants présents en salle Admin de la Conférence Ouverture de la réunion Zoom pour les participants en ligne : tests de connexion, son, interprétation ; temps de lecture et questions éventuelles concernant la RTMCF5 <i>(Pause matinale tous les jours dans ce créneau horaire)</i>	Participants en présentiel
	9 h 30 – 15 h	Premier jour de la RTMCF5 Ouverture <i>Séances techniques sur les pêches côtières</i>	Représentants officiels/partenaires participants au Dialogue invités en tant qu'observateurs et invités à participer aux sous-groupes
	11 h 45 – 13 h	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition consacrée aux projets et outils de sensibilisation • (Accessible pendant la pause déjeuner tout au long de la semaine de conférence) 	Participants en présentiel
	15 h – 15 h 30	Groupe de rédaction pour la Conférence RTMCF5	Représentants désignés, appuyés par le personnel de la CPS
Mercredi 12 octobre	8 h 30 – 9 h 30	Inscription des participants présents en salle Admin de la Conférence Ouverture de la réunion Zoom pour les participants en ligne : tests de connexion, son, interprétation ; temps de lecture et questions éventuelles concernant la RTMCF5 <i>(Pause matinale tous les jours dans ce créneau horaire)</i>	Participants en présentiel

	9 h 30 – 15 h	Deuxième jour de la RTMCFA5 <i>Séances techniques sur l'aquaculture</i>	Représentants officiels/partenaires participants au Dialogue invités en tant qu'observateurs et invités à participer aux sous-groupes
	15 h – 15 h 30	Groupe de rédaction pour la Conférence RTMCFA5	Représentants désignés, appuyés par le personnel de la CPS
Jeudi 13 octobre	8 h 30 – 9 h 30	Inscription des participants présents en salle Admin de la Conférence Ouverture de la réunion Zoom pour les participants en ligne : tests de connexion, son, interprétation ; temps de lecture et questions éventuelles concernant le Dialogue sur la pêche communautaire <i>(Pause matinale tous les jours dans ce créneau horaire)</i>	Participants en présentiel
	9 h 30 – 15 h	Deuxième Dialogue sur la pêche communautaire	Participants au Dialogue Représentants officiels des membres/partenaires invités en tant qu'observateurs et invités à participer aux sous-groupes
	15 h – 15 h 30	Groupe de rédaction pour le Dialogue sur la pêche communautaire	Participants au Dialogue désignés, appuyés par le personnel de la CPS
	17 h – 20 h	Soirée BBQ à l'Amicale du personnel de la CPS	Participants en présentiel/personnels CPS, Division FAME, Programme CFAP et bénévoles RTMCFA/Dialogue
Vendredi 14 octobre	8 h 30 – 9 h 30	Inscription des participants présents en salle Admin de la Conférence Ouverture de la réunion Zoom pour les participants en ligne : tests de connexion, son, interprétation ; temps de lecture et questions éventuelles concernant le Dialogue sur la pêche communautaire <i>(Pause matinale tous les jours dans ce créneau horaire)</i>	Participants en présentiel
	9 h 30 – 15 h	RTMCFA5 et CBF2	Tous les participants

Plateforme virtuelle de participation à la Conférence

4. Les participants souhaitant se connecter à distance sont invités à le faire par le biais de la plateforme Zoom (<https://spc.zoom.us/>). Si vous n'êtes pas en mesure d'utiliser Zoom, veuillez prendre contact avec notre équipe à l'adresse fame_meetings@spc.int ; nous ferons en sorte de trouver une autre solution vous permettant de suivre la Conférence.
5. Si vous n'avez jamais utilisé Zoom, veuillez prendre contact avec notre équipe à l'adresse fame_meetings@spc.int, en mettant soniasr@spc.int en copie, afin qu'un essai puisse être programmé avec vous.
6. Tous les participants en ligne sont invités à prendre part à une réunion test sur Zoom **entre 10 et 11 heures** (heure de Nouméa) le **lundi 10 octobre 2022**. L'équipe de la Division FAME pourra ainsi vérifier vos connexions individuelles et vous venir en aide au besoin. Les informations détaillées concernant cette réunion test seront communiquées par courriel.
7. Veuillez noter que la Conférence sera enregistrée afin de faciliter l'analyse des débats et l'établissement du rapport. La CPS ne peut être tenue responsable de l'utilisation externe qui pourrait être faite de l'enregistrement de la Conférence, y compris de l'interprétation des débats, qui a pour objet de faciliter la communication, et dont la CPS ne peut garantir qu'elle constitue un compte rendu in extenso des interventions originales.

Préparation de la Conférence

8. Tous les documents concernant la Conférence peuvent être consultés sur la page Web <https://fame1.spc.int/fr/meetings/261>. Veuillez à sélectionner l'option anglais ou français pour y accéder dans la langue de votre choix. Notez que tous les documents de travail et les documents d'information essentiels seront disponibles en anglais et en français.
9. L'ordre du jour est conçu pour allouer un maximum de temps aux débats sur les questions techniques, avec deux séances par journée de conférence consacrées à ces questions. Les principales discussions et présentations auront lieu en séance plénière, et il sera possible de débattre de manière plus interactive grâce au travail en sous-groupes.
10. L'ordre du jour de la Conférence est conçu comme suit, sur le fuseau horaire de Nouvelle-Calédonie (GMT+11) :
 - **Mardi 11 octobre 2022** : Ouverture et présentation de la RTMCFA5. Séances techniques sur les pêches côtières, avec des interventions de représentants de services nationaux des pêches. Les observateurs partenaires, les ONG, les organisations de la société civile et les autres acteurs non étatiques sont invités à écouter les interventions et à y prendre part sur invitation de la présidence.
 - **Mercredi 12 octobre 2022** : Séances techniques sur l'aquaculture, avec des interventions de représentants de services nationaux des pêches. Les observateurs partenaires, les ONG, les organisations de la société civile et les autres acteurs non étatiques sont invités à écouter les interventions et à y prendre part sur invitation de la présidence.
 - **Jeudi 13 octobre 2022** : le deuxième Dialogue sur la pêche communautaire (CBFD2) sera principalement axé sur l'identification et la discussion des problèmes relatifs à la pêche communautaire fréquents dans toutes les régions et sous-régions, et intéressant particulièrement les organisations de la société civile et autres acteurs non étatiques. Le deuxième Dialogue fera suite aux débats menés lors de la première édition sur la mise en place de bases administratives appropriées pour les futures éditions. Les participants sont donc une

nouvelle fois invités à formuler des avis et recommandations sur les modalités des futurs dialogues. Les représentants des organisations de la société civile et d'autres acteurs non étatiques participeront aux débats du Dialogue, tandis que les représentants de services nationaux des pêches et les observateurs partenaires seront invités à écouter les interventions et à y prendre part sur invitation de la personne qui coordonne le Dialogue sur la pêche communautaire.

- **Vendredi 14 octobre 2022** : Dernier jour de la RTMCFA5 et du deuxième Dialogue sur la pêche communautaire au cours duquel des présentations et des débats auront lieu en séance plénière, ainsi que la présentation du rapport du Dialogue sur la pêche communautaire à la RTMCFA. Le relevé de conclusions et d'actions de la Conférence fera également l'objet d'un débat et sera soumis à approbation.

11. Le programme de la Conférence sera divisé comme suit :

- a. 8 h 30 – 9 h 30 : Temps de préparation. Les membres sont priés de mettre ce temps à profit pour prendre connaissance des documents de travail, d'information, et de référence ainsi que des exposés préparés à leur intention, et pour préparer leurs observations et leurs questions en prévision de la Conférence virtuelle. Tous les documents concernant la Conférence peuvent être consultés sur la page Web (<https://fame1.spc.int/fr/meetings/261>), et tous les documents de travail sont disponibles en anglais et en français. La salle de réunion Zoom sera ouverte pendant la séance de préparation, et les participants pourront se connecter et poser des questions.
- b. 9 h 30 – 11 h 30 : La séance plénière est ouverte sous l'autorité de la personne présidant la RTMCFA5 ou de la personne qui coordonne le Dialogue sur la pêche communautaire. Des discussions plus approfondies sur des questions liées à certaines séances techniques auront lieu en sous-groupes.
- c. 11 h 30 – 13 h : Pause déjeuner avec exposition sur les projets et outils de sensibilisation.
- d. 13 h – 15 h : Poursuite des débats techniques en séance plénière, certains sujets nécessitant des débats plus approfondis en sous-groupes.
- e. 15 h – 15 h 30 : Créneau réservé aux groupes de rédaction certains jours.

12. Les participants sont priés de prendre connaissance de tous les documents préparatoires avant chaque séance et de préparer leurs réponses aux questions précises soulevées lors des discussions en sous-groupes.

13. Les documents de la Conférence se divisent en quatre catégories :

- a. **Documents de travail** : documents préparés en prévision de la Conférence, portant sur les principaux points inscrits à l'ordre du jour et constituant une base de discussion. Ils sont disponibles en anglais et en français.
- b. **Documents d'information** : documents présentant des informations complémentaires ayant trait à des points précis de l'ordre du jour. Ils doivent contribuer aux discussions relatives aux points de l'ordre du jour, mais n'en sont pas le thème central. Ces documents ne seront pas nécessairement traduits.
- c. **Documents de référence** : documents déjà publiés qui sont utiles dans le cadre des débats.
- d. **Documents informels** : documents contenant des informations sur le déroulement de la Conférence, comme l'ordre du jour, la liste des participants et d'autres questions connexes. Ils seront disponibles en anglais et en français.

Présidence/Coordination

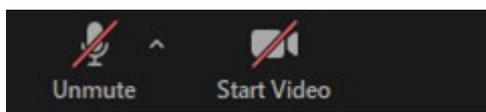
14. La présidence de la Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture est, par convention, assurée par roulement selon l'ordre alphabétique des États et Territoires membres. Lors de cette cinquième Conférence, la présidence sera assurée par Nauru. Le rôle de la présidence est de gérer l'ordre du jour de sorte que les objectifs de la Conférence soient atteints, d'arbitrer les débats et de dégager les points d'accord, en vue de l'établissement du relevé de conclusions de la Conférence.
15. Le Dialogue sur la pêche communautaire est animé par un coordinateur ou une coordinatrice avec le soutien d'un adjoint ou d'une adjointe. La CPS apporte un appui administratif et logistique.

Interprétation

16. La CPS a deux langues de travail officielles. Nous faisons notre possible pour transmettre l'information, orale et écrite, en anglais et en français. Tous les documents de travail évoqués pendant la Conférence sont, ou seront disponibles au moins une semaine à l'avance, sur la page Web de la Conférence.
17. Un service d'interprétation simultanée, également accessible par le biais de la plateforme Zoom, sera assuré durant la Conférence. Ces modalités de travail sont très exigeantes pour les interprètes de la CPS, et nous comptons sur votre patience.
18. Les participants connectés virtuellement sont invités à utiliser, si possible, un casque muni d'un microphone intégré, afin que les interprètes et les participants qui suivent les débats sur Zoom puissent les entendre distinctement.
19. Pendant la Conférence, veuillez attendre que la personne assurant la présidence vous ait donné la parole avant de parler ou de poser une question. Exprimez-vous clairement et lentement.

Modalités de participation à la Conférence virtuelle

20. Tous les participants, désignés et invités, doivent s'inscrire à la Conférence afin de recevoir par courriel un lien vers la réunion Zoom, unique à chaque participant. Veuillez vous inscrire à l'adresse suivante : https://spc.zoom.us/meeting/register/tJUtceqhqT0sHteB5DypO6Suovbu_GSPnSD6
21. Le lien de la visioconférence fonctionnera mieux si vous téléchargez l'application Zoom sur votre ordinateur - <https://zoom.us/>
22. Si vous vous connectez à partir d'une salle de conférence et que vous utilisez un système de visioconférence pour communiquer (ex. : microphones de table ou système Logitech) :
23. Veuillez à ce que le son de tous les autres ordinateurs portables connectés au même lien ZOOM dans la salle de conférence, émanant d'un quelconque microphone ou haut-parleur, soit désactivé afin d'éviter tout écho dans la salle et sur la plateforme ZOOM.



Microphone désactivé dans l'application Zoom



Haut-parleur désactivé (muet) sur l'ordinateur portable, icône en bas à droite dans la barre d'outils

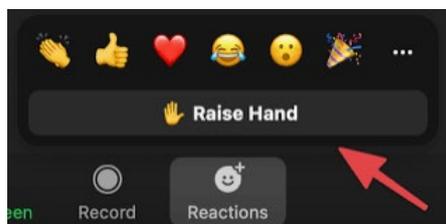
24. Si vous vous connectez à distance depuis un ordinateur portable individuel, veuillez vous assurer de le faire depuis un endroit calme afin d'éviter les bruits de fond.
25. Pendant la Conférence, vous serez invité à rejoindre des sous-groupes. Vous n'avez qu'à accepter l'invitation qui s'affiche sur votre écran pour pouvoir y participer.
 - À la fin de la séance en petits groupes, vous serez automatiquement dirigé vers la séance plénière principale.
 - En séance plénière, veuillez choisir la langue souhaitée grâce à l'icône « interprétation » afin de suivre la Conférence dans la langue souhaitée.

Instructions et règles d'usage de Zoom

26. Veuillez utiliser un casque avec microphone intégré.
27. Veuillez cliquer sur l'icône « interprétation » de la plateforme Zoom et choisir le canal anglais ou français pour suivre la Conférence.



28. Modifiez votre nom en effectuant un clic droit sur votre nom dans la fenêtre « Participants » :
 - Représentants des membres : **Pays_NOM**
 - Partenaires/observateurs : **ORGANISATION_NOM**
 - CBFDF : **CBFD_NOM**
29. Votre microphone est désactivé. Nous avons pris la décision de désactiver les microphones de tous les participants afin d'éviter que des bruits de fond ne viennent interrompre la Conférence. Pour prendre la parole, veuillez cliquer sur l'icône « Lever la main » de la plateforme Zoom :



30. Votre microphone sera réactivé lorsque votre nom sera appelé. Si votre bande passante le permet, veuillez activer votre caméra lorsque vous prenez la parole.
31. Vous pouvez également utiliser la boîte de dialogue de la plateforme Zoom pour poser vos questions.

32. Si vous rencontrez des problèmes techniques, veuillez contacter fame_meetings@spc.int

Modalités de participation en personne

33. Veuillez noter que la Conférence se tiendra dans la grande salle de conférence au siège de la CPS à Nouméa.
34. Les participants sont invités à s'inscrire et à récupérer leur badge le premier jour dans la salle Admin de la Conférence.
35. Durant la RTMCF5A et suivant le protocole en vigueur pour les conférences sectorielles de la CPS, les représentants désignés prendront place à la table de la grande salle de conférence, chacun derrière une pancarte portant le nom de son État ou Territoire respectif.
36. Les États ou Territoires des participants au Dialogue ne seront pas indiqués, néanmoins ils prendront place à la table de la grande salle de conférence tandis que les représentants des services nationaux des pêches et les observateurs partenaires se placeront un peu plus loin.
37. Si vous souhaitez prendre la parole pendant la Conférence, veuillez lever la main ou la pancarte portant le nom de votre pays. Veuillez attendre que la personne assurant la présidence ait indiqué votre nom et vous ait donné la parole avant de parler ou de poser une question. Exprimez-vous clairement et lentement.
38. Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins à l'adresse fame_meetings@spc.int, en mettant Sonia Schutz-Russell (soniasr@spc.int) en copie.